

Sensibilisation à la fonction de tuteur et de maître d'apprentissage

1. Contexte / Finalité

Cette formation s'inscrit dans une dynamique de professionnalisation des acteurs du secteur social et médico-social. Elle vise à renforcer les compétences des professionnels chargés d'accompagner des alternants — stagiaires, apprentis ou salariés en contrat de professionnalisation — dans leur parcours de formation pratique.

2. Public visé et prérequis

Professionnels du secteur social et médico-social désignés ou pressentis comme tuteurs ou maîtres d'apprentissage (MAPP) ne relevant pas de l'OPCO Santé.

3. Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Identifier les missions et responsabilités du tuteur/MAPP et son cadre juridique
- Comprendre les fondements de l'alternance intégrative
- Adopter une posture tutorale adaptée tout au long de l'accompagnement
- Connaître les notions de référentiels en lien avec les diplômes accompagnés
- Construire et mettre en œuvre un plan d'accompagnement individualisé
- Mettre en place des outils d'évaluation et analyser la progression de l'alternant
- Gérer les situations problématiques et ajuster le parcours
- Assurer la communication avec les parties prenantes

4. Modalités de positionnement

Un questionnaire de positionnement est transmis aux participants en amont de la première journée. Il permet de prendre connaissance des attentes et de l'expérience des participants.

5. Programme / Contenu

La formation s'organise en trois journées en présentiel, complétées par des temps asynchrones entre chaque journée (quiz, ressources, recherches documentaires). Les moments asynchrones sont signalés dans le tableau ci-dessous.

Module / Durée	Contenu	Méthodes pédagogiques
JOUR 1 – La fonction tutorale : cadre, missions posture et référentiels		
Matin	Cadre du tutorat et de l'alternance Missions, fonctions et posture du tuteur/MAPP Les trois fonctions : organisation, co-construction, supervision - Les responsabilités clés	
Après-midi	Cadre du contrat d'alternance Les référentiels de compétences	
JOUR 2 – Plan d'accompagnement		
🕒 En amont : Recherche de documents institutionnels (livret d'accueil, organigramme...) Quiz sur les référentiels		
Matin	Organisation et planification Accueil et intégration de l'apprenant	
Après-midi	Plan d'accompagnement individualisé	

JOUR 3 – Évaluation, gestion des situations problématiques et ajustement de l'accompagnement

🕒 **En amont** : quiz - Ressources sur la communication inclusive (entretien d'explicitation) et l'écoute active

Matin	Évaluer la progression de l'alternant • Outils - Rédaction et formalisation des bilans d'évaluation
Après-midi	Situations problématiques et plan d'ajustement Communication avec les parties prenantes Bilans intermédiaires et traçabilité - Secret professionnel et partage d'information • Bilan de fin de formation

6. Méthodes pédagogiques

La formation s'appuie sur une approche active et participative favorisant les échanges entre pairs et la co-construction des savoirs, en vue de produire des outils opérationnels favorisant le transfert des compétences acquises en situation de travail :

- Ateliers collaboratifs et confrontation des représentations
- Études de cas et analyses de situations professionnelles ainsi que d'évaluations
- Echange de pratiques
- Apports théoriques ciblés (cadre juridique, référentiels, outils...)
- Temps asynchrones : quiz formatifs, ressources vidéo et documentaires
- Outils numériques : Paddlet, Escape game

7. Validation de formation

Validation formative tout au long de la formation

Évaluation continue des acquis à travers des mises en situation, des exercices pratiques, des études de cas et des échanges avec le formateur.

Vérification progressive de l'appropriation des connaissances et des compétences visées.

Validation de la participation

Une attestation de formation est remise à chaque participant ayant suivi la formation, sur la base de sa présence effective conformément aux modalités prévues.

8. Accessibilité

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute situation de handicap, une étude des besoins spécifiques est réalisée en amont afin d'adapter les modalités pédagogiques.

9. Modalités pratiques et administratives

Durée totale	3 jours (21 heures de formation)
Horaires	9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00
Dates	01/10/26 – 08/10/26 – 15/10/26
Lieu	IRTS de Lorraine – Site de Nancy
Horaires	294 € TTC / participant
Taille du groupe	Minimum 8 à 16 participants maximum

Contacts

Angelina LE DILY – Secrétariat des formations tutorales : 03 83 93 36 07 | angelina.le-dily@irts-lorraine.fr

Isabelle ETTER – Responsable des formations tutorales : 03 83.93.32.98 | isabelle.etter@irts-lorraine.fr